

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## 1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre l'organisme de formation CHALLENGE ACCEPTE et ses clients dans le cadre de la vente de prestations de formation professionnelle continue, en inter-entreprises, intra-entreprise, en présentiel ou à distance.

## 2. Informations légales

Organisme de formation : CHALLENGE ACCEPTE  
Déclaration d'activité enregistrée sous le SIRET 91314598300015  
Siège social : 2 rue Cuvier 33160 St Médard en Jalles

## 3. Modalités

L'inscription devient définitive à réception :

- du bulletin d'inscription ou de la commande signée,
- du versement d'un acompte (voir article 5).  
Un accusé de réception de l'inscription est alors envoyé au client.

### Délais d'accès aux formations

Les formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours ouvrés à compter de la réception du devis signé et du versement de l'acompte, sous réserve de places disponibles. Ce délai peut être adapté en fonction de la demande du client et des modalités de financement mobilisées (ex : OPCO).

## 4. Tarifs et conditions financières

Les prix sont établis forfaitairement par formation et précisés sur le devis.  
Ils comprennent l'animation pédagogique, les supports transmis par email, et l'accès aux éventuels outils nécessaires.

Les frais éventuels de déplacement, restauration ou hébergement ne sont pas inclus, sauf mention contraire.

## 5. Modalités de règlement

- **Acompte** : 30 % du montant total à la commande (signature devis).
- **Solde** : 70 % au plus tard 7 jours calendaires avant le début de la formation.  
Le règlement s'effectue par virement bancaire ou chèque à l'ordre de CHALLENGE ACCEPTE.
- **Délai de rétractation** : A compter de la date de signature du contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter, il en informe l'organisme de formation par courriel.

## 6. Prise en charge par un tiers (OPCO)

En cas de prise en charge par un financeur (OPCO), il appartient au client d'effectuer la demande de financement avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin du paiement.

À défaut, la totalité des frais est due par le client.

## 7. Report ou annulation à l'initiative du client

- **Report** : sans frais si la demande est faite au moins 15 jours calendaires avant le début.
- **Annulation** : possible sans frais jusqu'à 30 jours calendaires avant le début.  
Passé ce délai, l'acompte reste acquis à CHALLENGE ACCEPTE.
- **En cas d'abandon du stagiaire en cours de parcours**, aucun remboursement ne sera possible. Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas seulement, le remboursement se fera au prorata du temps effectué.

## 8. Report ou annulation à l'initiative de CHALLENGE ACCEPTE

CHALLENGE ACCEPTE se réserve le droit d'annuler une session présentielle inter-entreprises en cas d'un nombre insuffisant de participants.

Le client est informé au moins 5 jours calendaires à l'avance.  
Les sommes éventuellement perçues (acompte ou solde) sont remboursées sous 30 jours.

## 9. Modalités pédagogiques

- **Présentiel** : les formations se déroulent dans des locaux adaptés (ERP) accessibles aux personnes en situation de handicap.
- **Distanciel** : les formations ont lieu sur Microsoft Teams. Un lien de connexion est transmis avant la session.
- **Supports** : remis par email à l'issue de la formation, au format PDF ou équivalent.

## 10. Accessibilité et handicap

Pour les formations en présentiel, CHALLENGE ACCEPTE sélectionne les salles répondant aux normes de sécurité des ERP (établissement recevant du public) et s'engage à accueillir toute personne en situation de handicap dans les meilleures conditions possibles. Merci de nous signaler tout besoin spécifique lors de l'inscription afin d'étudier les adaptations envisageables.

## 11. Attestation de formation

Une attestation de fin de formation est délivrée à chaque participant ayant suivi l'intégralité de la session.

## 12. Propriété intellectuelle

Tous les supports remis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction, diffusion ou exploitation sans autorisation écrite est interdite.

## 13. Litiges – Médiation

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties rechercheront une solution amiable. À défaut, le tribunal compétent sera celui du siège social de CHALLENGE ACCEPTE.